

INTERPRÉTATION (n.f.)

V. EXÉGÈSE, COMMENTAIRE.

INTERTEXTUALITÉ (n.f.)

Sémiot. litt. : Ensemble des relations existant avec d'autres textes* (passés ou contemporains) qui se manifestent à l'intérieur d'un texte. Le concept d'intertextualité est issu des travaux menés par les formalistes* russes sur le roman polyphonique*. La « PRODUCTIVITÉ TEXTUELLE (...) n'est saisissable, au niveau de la PERFORMANCE TEXTUELLE, que dans l'intertextualité, c'est-à-dire dans le croisement de la modification réciproque des unités appartenant à des différents textes. Ainsi, pour étudier la structuration du roman comme une transformation, nous l'envisagerons comme un " dialogue " de plusieurs textes, comme un dialogue textuel, ou disons mieux, comme une INTERTEXTUALITÉ » (J. Kristeva, *Le texte du roman*, p. 68, 69).

Le phénomène de l'intertextualité peut être envisagé de façons distinctes comme l'inscription d'un texte autre (citation par fiche, collage, etc.) ou comme l'inscription d'un code* culturel (le code courtois dans le roman* d'Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré*).

INTERVENTION DE L'AUTEUR

V. APARTÉ.

INTERVERSION (n.f.)

V. MÉTATHÈSE.

INTRADIÉGÉTIQUE (adj.)

V. DIÉGÉTIQUE.

INTRIGUE (n.f.)

1. Didact. : Au sens traditionnel, l'enchaînement des actions*, des faits devant conduire au dénouement. De nos jours, l'intrigue est souvent considérée comme synonyme d'action. « Pièce d'intrigue » : pièce de théâtre dont l'intérêt majeur réside dans la complication de l'action.

2. Narrat. : Sur la typologie* des intrigues, il conviendrait de retenir les descriptions formelles* suivantes relevées par O. Ducrot et T. Todorov : INTRIGUES DE DESTINÉE (intrigues d'action, mélodramatique, tragique, de châtiement, cynique, sentimentale, apologétique); INTRIGUES DE PERSONNAGES (intrigues de maturation, de remise, d'épreuve, de dénégation); INTRIGUES DE

PENSÉE (intrigue d'éducation, de révélation, affective, de la désillusion). — « Cette classification qui, bien entendu, n'en est pas une, montre assez les difficultés d'un classement des intrigues. Toute intrigue se fonde sur le changement ; mais c'est la nature et le niveau de celui-ci qui reste à étudier avec rigueur pour déterminer la typologie des intrigues » (*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 383).

3. Sémiot. narrat. INTRIGUE, MOTIF : L'intrigue est une suite d'éléments constitués de motifs ; ces derniers étant des unités narratives fonctionnelles : « Une intrigue est une série de motifs. Un motif se développe dans le cadre d'une intrigue. Les intrigues varient : plusieurs motifs se combinent à l'intérieur d'une intrigue, ou encore les intrigues se combinent l'une avec l'autre ; par intrigue, j'entends un thème* dans lequel diverses situations, divers motifs sont impliqués » (A.-N. Veselovsky). — « Autrement dit, la véritable unité, l'atome narratif, c'est le motif. L'intrigue est une création secondaire » (C. Bremond, *Logique du récit*, p. 13, 14).

INVARIANT (n.m.)

1. Ling. : Élément constant d'un système*, quand celui-ci est exposé dans son ensemble à des variations. L'invariant structural est un élément permanent caractéristique d'une langue*. Chez L. Hjelmslev, l'invariant est un élément commutable, mais substituable. — « Deux membres d'un paradigme* appartenant au plan de l'expression (ou signifiant*) sont dits "commutables" (ou "invariants") si le remplacement de l'un de ces membres par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans le plan du contenu (ou dans le signifié*) ; et inversement, deux membres d'un paradigme du contenu sont commutables si le remplacement de l'un par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans l'expression. Deux membres d'un paradigme qui ne sont pas commutables peuvent être appelés "substituables" (ou "variantes") » (L. Hjelmslev, cité par A. Rey, *La lexicologie*, p. 131).

2. Sémiot. narrat. : Dans l'analyse du conte* populaire, « l'invariant, c'est la fonction que tel ou tel événement, en venant à se produire, remplit dans le cours du récit* ; la variable, c'est l'affabulation mise en œuvre dans la production et les circonstances de cet événement (...). L'invariant est donc une action dont la fonction est d'introduire une autre action qui assumera à son tour la même fonction par rapport à une autre action » (C. Bremond, *Logique du récit*, p. 14,15).

3. Anthropol. : Affirmé par la linguistique en réaction contre les conceptions strictement historiques de la langue*, le principe de la structure* s'est méthodologiquement constitué en sciences humaines pour la détermination des ensembles sociaux, psychologiques, ethnographiques... En ce qui a trait aux phénomènes de cette dernière discipline, l'invariant permet de rendre compte, par exemple, des relations structurales dans l'étude des « principes de parenté » et des « types de lois de mariage » (Cl. Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, p. 263).